



# BULLETIN D'ADHÉSION 2025-2026 À L'ANVL

L'adhésion est valable du 6 septembre 2025 au 31 décembre 2026.

NOUVELLE ADHÉSION     RENOUELEMENT D'ADHÉSION

**Vous pouvez cotiser directement en ligne sur notre site [anvl.fr](http://anvl.fr), rubrique «adhérer», ou par chèque en complétant le questionnaire ci-dessous**

Pour les adhérents souhaitant cotiser par chèque :

Nom et prénom : .....  
pour les personnes morales merci d'indiquer le nom de la structure suivi de celui de la personne contact à qui transmettre les informations concernant l'association

Courriel : ..... Téléphone : .....

Date de naissance : .....

Adresse complète : .....

En cas d'adhésion familiale :

Nom et Prénom du conjoint(e)/compagnon(compagne) : .....

Date de naissance du conjoint : .....

En adhérant, vous autorisez l'ANVL à vous envoyer des informations par courriel. Si vous ne le souhaitez pas ou que vous n'êtes pas en capacité de recevoir nos informations par courriel, répondez non ci-après :  non

Souhaitez-vous participer en tant que bénévole à des activités au profit de l'ANVL ?  oui  non

- Cotisation avec bulletin : 55 €
- Cotisation familiale avec bulletin : 65 €
- Cotisation seule (sans bulletin) : 35 €
- Cotisation familiale seule (sans bulletin) : 45 €
- Cotisation étudiante (sur présentation de la carte) et sans bulletin : 10 €
- Cotisation personne morale (avec bulletin) : 100€
- Eventuellement, un don complémentaire de : ..... euros pour l'ANVL

**MONTANT TOTAL** : ..... €

Ci-joint un chèque de .....€ à l'ordre de l'ANVL

*Vous pouvez déduire de vos impôts 66% de vos dons dans la limite de 20% de votre revenu imposable annuel. Un reçu fiscal vous sera adressé par l'ANVL.*

Fait à ..... Signature :

Le .....

A retourner, avec votre règlement, à : ANVL - Station d'écologie forestière -  
route de la Tour Denecourt - 77300 Fontainebleau

[anvl@anvl.fr](mailto:anvl@anvl.fr)  
[www.anvl.fr](http://www.anvl.fr)